

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2299

présenté par

Mme Mauborgne, Mme Blanc, Mme Bureau-Bonnard, M. Jacques, Mme Khedher, M. Potterie,
Mme Sarles et M. Trompille

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 34, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.